



Page: 1/16

Date d'impression: 26.02.2025
Date de révision: 26.02.2025

Fiche de données de sécurité
Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié
par le règlement (UE) n° 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** SALITRE SEALER

· **Code du produit:** 17-685

· **Numéro de version:** 12

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· **Secteur d'utilisation**

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· **Catégorie du produit** PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

· **Catégorie de processus** PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

· **Emploi de la substance / de la préparation:** Primaire

· **Restrictions:** RÉSERVÉ AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS.

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Identification de la société/l'entreprise:**

CIN - Corporação Industrial do Norte, S.A. - Av de Dom Mendo, n° 831 (antes EN13 km6)
4474-009 Maia - Portugal - Tel. + (351) 22 940 5000 - customerservice@cin.com

CIN Industrial Coatings, S.A. - Av. de Dom Mendo, n° 330 - 4474-009 Maia - Portugal
Tel. + (351) 22 940 5000 - customerservice@cin.com

Tintas Cin Angola, S.A., R. Pedro Álvares Cabral, n°21 Cx Postal 788 Benguela - Angola
Tel. + (244) 222 397 527 - tcin@cinangola.co.ao

Tintas Cin de Moçambique, S.A. - Av. das Indústrias, 2507 - Machava - Moçambique
Tel. + (258) 21 748 012 - geral@cin.co.mz

CIN Valentine, S.A.U. - P. I. Can Milans - Riera Seca, 1 - 08110 Montcada i Reixac - España
Tel. + (34) 93 565 66 00 - customerservice.es@cin.com

Pinturas CIN Canárias, S.A.U. - P. I. Güimar, Manzana 13, Parcela 2 - 38509 Güimar - Tenerife
Tel. + (34) 90 242 24 28 - customerservice.es@cin.com

CIN CELLIOSE, S.A. - Chemin de la Verrerie - BP 58 - 69492 Pierre Bénite Cedex - France
Tel. + (33) (0) 472 397 777 - customerservice.fr@cin.com

· **Service chargé des renseignements:**

Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité: msds@cin.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Portugal:

- de la Société: + (351) 22 940 5000

- Centro de Informação Antivenenos (CIAV): + (351) 800 250 250

- Service d'Émergence (24 heures): + (351) 21 352 4765

Espagne:

- de la Société: + (34) 93 565 66 00

(suite page 2)

FR

Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 1)

Canaries:
- de la Société: + (34) 92 250 53 30

France:
- de la Société: + 33 (0) 553 875 165

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP. Pictogrammes de danger



GHS02 GHS05 GHS07 GHS08 GHS09

Mention d'avertissement Danger

(suite page 3)



Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 2)

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

ciment Portland, produits chimiques
hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)

· **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H372 Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation régionale/nationale.

· **Indications complémentaires:**

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Mélanges**

· **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:		
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4 Reg.nr.: -	ciment Portland, produits chimiques Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	25-50%
Numéro CE: 918-668-5 Reg.nr.: 01-2119455851-35	hydrocarbures, C9 aromatiques Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H335-H336, EUH066	≥10-<20%

(suite page 4)



Page: 4/16

Date d'impression: 26.02.2025
Date de révision: 26.02.2025

Fiche de données de sécurité
Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié
par le règlement (UE) n° 2020/878

Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 3)

Numéro CE: 919-446-0 Reg.nr.: 01-2119458049-33	hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%) Flam. Liq. 3, H226; STOT RE 1, H372; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336, EUH066	≥10-<20%
CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6 Reg.nr.: -	carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	2,5-10%
CAS: 107-98-2 EINECS: 203-539-1 Reg.nr.: 01-2119457435-35	1-méthoxy-2-propanol Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336	2,5-10%

· Indications complémentaires:

· Ce mélange contient ≥ 1% de dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) La classification de l'annexe VI relative au dioxyde de titane ne s'applique pas à ce mélange selon sa note 10.

· Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **Après inhalation:**

· En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

· Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

· Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

· Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:**

· CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

· Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

FR

(suite page 5)



Page: 5/16

Date d'impression: 26.02.2025
Date de révision: 26.02.2025

Fiche de données de sécurité
Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié
par le règlement (UE) n° 2020/878

Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter l'inhalation de la pulvérisation du produit.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

Se laver les mains après chaque utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 6)



Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 1317-65-3 carbonate de calcium

VLEP (France) Valeur à long terme: 10 mg/m³

CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

VLEP (France) Valeur à court terme: 375 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 188 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

IOELV (Union Européenne) Valeur à court terme: 568 mg/m³, 150 ppm
Valeur à long terme: 375 mg/m³, 100 ppm
Peau

DNEL

hydrocarbures, C9 aromatiques

Oral	DNEL Effets systémiques à long terme	11 mg/kg/day (consommateurs)
	DNEL Effets systémiques à court terme	11 mg/kg/day (consommateurs)
Dermique	DNEL Effets systémiques à long terme	11 mg/kg bw/24h (consommateurs) 25 mg/kg bw/24h (travailleurs)
	DNEL Effets systémiques à court terme	11 mg/kg/ bw/24h (consommateurs) 25 mg/kg/ bw/24h (travailleurs)
Inhalatoire	DNEL Effets systémiques à court terme	32 mg/m ³ (consommateurs) 150 mg/m ³ (travailleurs)

hydrocarbures, C9-C12, n-alcane, isoalcane, cycliques, aromatiques (2-25%)

Oral	DNEL Effets systémiques à long terme	21 mg/kg/day (consommateurs)
Dermique	DNEL Effets systémiques à long terme	12 mg/kg bw/24h (consommateurs)
		21 mg/kg bw/24h (travailleurs)
Inhalatoire	DNEL Effets systémiques à long terme	71 mg/m ³ (consommateurs)
		330 mg/m ³ (travailleurs)

CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

Oral	DNEL Effets systémiques à long terme	3,3 mg/kg/day (consommateurs)
Dermique	DNEL Effets systémiques à long terme	18,1 mg/kg bw/24h (consommateurs)
		50,6 mg/kg bw/24h (travailleurs)
Inhalatoire	DNEL Effets systémiques à long terme	43,9 mg/m ³ (consommateurs)
		369 mg/m ³ (travailleurs)
	DNEL Effets systémiques à court terme	553,5 mg/m ³ (travailleurs)

PNEC

CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

PNEC eau	10 mg/l (eau douce)
	1 mg/l (eau de mer)
	100 mg/l (libération intermittente)
PNEC sédiment	41,6 mg/kg (eau douce)

(suite page 7)

Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 6)

	4,17 mg/kg (eau de mer)
PNEC STP	100 mg/l (poids sec du sol)
PNEC sol	2,47 mg/kg (poids sec du sol)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**



Choisir une protection respiratoire adaptée au niveau d'exposition réel ou prévu, au type de composé et à son niveau de danger, certifiée conformément aux normes applicables. Pour les applications à faible exposition, utilisez des masques respiratoires avec une protection/des filtres adéquats. Pour les applications avec un niveau d'exposition supérieur aux Valeurs Limites d'Exposition (VLE), utiliser des masques respiratoires avec des filtres adéquats ou des masques respiratoires à ventilation assistée, selon l'évaluation des risques réalisée par les services de prévention des risques professionnels.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 8)

Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 7)

· **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· État physique	Liquide
· Couleur:	Selon désignation produit
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	155 °C (hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%))
· Inflammabilité	Inflammable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	0,7 Vol % (hydrocarbures, C9 aromatiques)
· Supérieure:	7 Vol % (hydrocarbures, C9 aromatiques)
· Point d'éclair:	30 °C (ISO 3679)
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique 40 °C	> 20.5 (mm ² /s)
· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	<1 hPa (hydrocarbures, C9 aromatiques)
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,502 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations:

Les données en référence de cet item se rapportent à la couleur blanche.
Les dispositions de la directive 2004/42/CE sur les Composés Organiques Volatils (COV's) s'applique à ce produit. Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou fiche technique pour plus d'informations.

· **Aspect:**

· **Forme:**

Liquide

(suite page 9)



Page: 9/16

Date d'impression: 26.02.2025
Date de révision: 26.02.2025

Fiche de données de sécurité
Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié
par le règlement (UE) n° 2020/878

Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 8)

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

- | | |
|---|--|
| · Température d'ignition: | >400 °C (hydrocarbures, C9 aromatiques) |
| · Propriétés explosives: | Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. |
| · Test de séparation des solvants: | |
| · VOC (CE) | 463,2 g/l
30,84 % |
| · Teneur en substances solides: | 69,2 % |
| · Changement d'état | |
| · Vitesse d'évaporation. | Non déterminé. |

· Informations concernant les classes de danger physique

- | | |
|---|----------------------------------|
| · Substances et mélanges explosibles | néant |
| · Gaz inflammables | néant |
| · Aérosols | néant |
| · Gaz comburants | néant |
| · Gaz sous pression | néant |
| · Liquides inflammables | Liquide et vapeurs inflammables. |
| · Matières solides inflammables | néant |
| · Substances et mélanges autoréactifs | néant |
| · Liquides pyrophoriques | néant |
| · Matières solides pyrophoriques | néant |
| · Matières et mélanges auto-échauffants | néant |
| · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant |
| · Liquides comburants | néant |
| · Matières solides comburantes | néant |
| · Peroxydes organiques | néant |
| · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| · Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

FR
(suite page 10)

Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

CAS: 65997-15-1 ciment Portland, produits chimiques

Dermique	LD50	2.000 mg/kg (lapin)
----------	------	---------------------

hydrocarbures, C9 aromatiques

Oral	LD50	8.400 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3.160 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/8 h	>6.193 mg/m3 (rat)
	LC50	1-10 mg/l (algues)
		1-10 mg/l (daphnia magna)
		1-10 mg/l (poisson)
		6.193 mg/l (rat)

hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)

Oral	LD50	>15.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3.400 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>13,1 mg/l (rat)

CAS: 1317-65-3 carbonate de calcium

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

Oral	LD50	4.016 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/6 h	25,8 mg/l (rat)

· **Effet primaire d'irritation:**

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves lésions des yeux.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 11)

Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 10)

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

hydrocarbures, C9 aromatiques

EC50/48 h	3,2 mg/l (daphnia magna)
EC50/72 h	2,9 mg/l (algues)
LC50/96 h	9,22 mg/l (oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))

hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)

EC50/48 h	10-22 mg/l (daphnia magna)
LL/EL/IL50	>100 mg/l (microorganism)
EC50/72 h	4,6-10 mg/l (algues)
LC50/96 h	10-30 mg/l (poisson)
LL50/96 h	10-30 mg/l (oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))
EL50r/72 h	4,1 mg/l (algues)

CAS: 1317-65-3 carbonate de calcium

EC50/48 h	>1.000 mg/l (daphnia magna)
EC50/72 h	>200 mg/l (desmodesmus suspicatus)
LC50/96 h	>10.000 mg/l (oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))

CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

EC50/48 h	23.300 mg/l (daphnia magna)
EC50r/7 d	>1.000 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata (algue))
LC50/3 h	1.000 mg/l (bacterium)
LC50/96 h	6.812 mg/l (poisson) ≥1.000 mg/l (oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· **12.7 Autres effets néfastes**

· **Remarque:** Toxique chez les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 12)

Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 11)

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Les informations fournies sont basées sur la directive (UE) 2008/98.

· **Catalogue européen des déchets**

Ce produit est considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la directive européenne 2008/98/CE.

· **Catalogue européen des déchets**

Code d'identification recommandé
08 01 11* - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.
L'emballage doit être correctement égoutté.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **ADR, IMDG, IATA** UN1263

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· ADR	1263 PEINTURES, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
· IMDG	PAINT, MARINE POLLUTANT
· IATA	PAINT

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, IMDG**



· **Classe**
· **Étiquette**

3 Liquides inflammables.
3

(suite page 13)

Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 12)

· IATA



· Class
· Label

3 Liquides inflammables.
3

· 14.4 Groupe d'emballage
· ADR, IMDG, IATA

III

· 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)

· Marine Pollutant:
· Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)
Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):
· No EMS:
· Stowage Category

30
F-E,S-E
A

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ)
· Quantités exceptées (EQ)

5L
Code: E1
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· Catégorie de transport
· Code de restriction en tunnels

3
D/E

· IMDG

· Limited quantities (LQ)
· Excepted quantities (EQ)

5L
Code: E1
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1263 PEINTURES, 3, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT



Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 13)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· Catégorie SEVESO

E2 Danger pour l'environnement aquatique

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**

· **RÈGLEMENT (UE) N.° 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)**

Aucun des composants n'est compris.

· **LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (CE) N.° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 47**

· **Règlement (CE) n.° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux**

Aucun des composants n'est compris.

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) N.° 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n.° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n.° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (CE) N.° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone – ANNEXE I (Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Classe de pollution des eaux:**

Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 15)



Page: 15/16

Date d'impression: 26.02.2025
Date de révision: 26.02.2025

Fiche de données de sécurité
Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié
par le règlement (UE) n° 2020/878

Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 14)

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases des sections 2 et 3

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables	D'après les données d'essais
Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· Service établissant la fiche technique:

CIN - Corporação Industrial do Norte, S.A.
Av de Dom Mendo, n° 831 (antes EN13 km6) - 4474-009 Maia - Portugal
Capital Social € 25.000.000 - C.R.C. da Maia / NIPC: 500 076 936

- **Contact:** Voir l'adresse dans le point 1 de cette Fiche de données de sécurité

- **Date de la version précédente:** 08.01.2021

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern

(suite page 16)



Page: 16/16

Date d'impression: 26.02.2025
Date de révision: 26.02.2025

Fiche de données de sécurité
Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié
par le règlement (UE) n° 2020/878

Nom du produit: SALITRE SEALER

(suite de la page 15)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR